



Rencontre entre l'APPV et la CPM du lundi 10 mars 2025 à 10h00 à la capitainerie

COMPTE RENDU

1- Etat d'avancement du rapprochement CPM et SELLOR

Le rapprochement est en cours et l'échéance est au 1^{er} janvier 2026. Des discussions se poursuivent pour déterminer la répartition du capital entre les parties (Région, Agglo de Lorient et CPM). A noter que la CPM fera aussi une augmentation de son capital.

2- Bilan de la saison 2024

L'année 2024 a été stable. Le 1^{er} semestre a été plutôt bon avec un nombre de nuitées supérieur à l'année 2023. Cependant, le deuxième semestre (dont le mois de juillet) montre une sous occupation du bassin par les visiteurs. Bien sûr, la mauvaise météo aura été un facteur moindre influence. Au global, les nuitées de 2023 / 2024 sont comparables.

3- Planning du changement des pontons vétustes

Les travaux du changement des pontons vont commencer le 15 mars et devraient se terminer avant la semaine du Golfe.

Les travaux vont débiter par les pontons D (D1-D2-D3 et D4). Ces pontons sont à gauche avant la passerelle flottante et courent le long de la Rabine. Ces pontons qui ont bientôt 50 ans seront intégralement changés. Les pontons D1-D2-D3 et D4 seront séparés pour laisser des places plus larges entre ponton pour pouvoir recevoir de plus grosses unités. Les pontons seront plus proches du bord pour permettre un agrandissement du chenal.

Les pontons dans le bassin seront en partie changés et modifiés pour laisser également un plus grand passage dans le chenal.

Les travaux se termineront par le ponton G (à droite avant la passerelle flottante)

4- Prochain dragage du bassin (et en bordure du ponton d'attente)

En 2024 le dépôt du dossier d'autorisation a été déposé. Le dragage devrait débiter hiver 2026/Printemps 2027.

5- Nouvelle passerelle

Les travaux ont débuté voici deux mois et sont en cours. Celle-ci sera destinée aux piétons - vélos et devra être terminée avant « La Semaine du Golfe ».

La passerelle sera pivotante et suivra les horaires du pont de Kérino.

Le financement de la passerelle (1,2 M€) sera conjoint entre le Département (200.000 €), la CPM (240.000 €) et le solde par la ville (760.000 €).

Toutefois, la ville versera annuellement la somme de 46.000 € afin d'amortir l'avance faite par la CPM et les frais occasionnés pour la gestion de cette passerelle.

6- Pont de Kérino

Pas de nouveauté

7- Devenir de la passerelle actuelle

Remplacement envisagé 2027/2028

8- Informations concernant l'aménagement de la rive gauche

Pas de nouveauté. Rien de plus que ce qui a été dit dans la presse.

9- Devenir du parking « Moitessier »

La ville a confié la gestion du parking « Moitessier » à la CPM.

10- Remplacement du Bref

La ville a fait un bail pour 9 ans pour le bâtiment en entier. Il se nommera le « Dédale » (comme à l'origine).

11- Chantier « la Boréale »

Le chantier se termine le 30 mars ou le BOREAL sera remis à l'eau. L'atelier (en toile) provisoire va être enlevé.

12- Stationnement pour les utilisateurs du ponton devant Kérino

En attente.

13- Agrandissement de la capitainerie et des locaux des associations.

Pas d'info de plus que sur le site de la mairie. A priori début des travaux en 2027.

14- Construction de sanitaires plaisanciers rive droite

Compte tenu des investissements actuels effectués par la CPM, ce dossier n'est pas à l'ordre du jour immédiat. Toutefois, ce dossier n'est pas enterré.

15- Suivi Perche cassée à l'entrée du port

La CPM reconnaît que ce dossier doit être urgemment traité et va le mettre en priorité.

16- Tarifs du port en 2025

Comme il a été noté au Conseil Portuaire lors de la dernière réunion, une nouvelle tarification doit être étudiée. Cette nouvelle tarification ne portera que sur les bateaux de plus de 12 m afin d'avoir une meilleure répartition de tarif entre les différentes tailles de bateaux.

17- Electrolyse : Rapport d'expertise ?

Il y a une visite d'un technicien à ce sujet mais pas de rapport. Toutefois, ce dossier n'a plus de raison d'être dans la mesure où les pontons et circuits électriques vont être changés.

Fin de dossier.

18- Nouvelles concernant l'assemblage du « Vénète »

Pas de nouvelle.

19- Échouage des bateaux en Aout et conséquences

Tous les dossiers ont été traités. Fin de dossier.

20- TAMATEA

Le bateau est amarré devant le patin d'échouage. Le propriétaire ne se manifeste pas. Seuls des travaux (importants) pourraient le sauver de la déconstruction.

Le 12 mars 2025

La commission CPM

Gilles GUITARD

Diffusion aux membres du CA : Yvon BENETEAU, Gérard BODO, Jean CAUDRON, Laurence FLORY, Bernard le GLOAHEC, Gildas LEGO, Daniel LEMOINE, Michel PIERRE